**Zeitschrift:** Wissen und Leben
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft
**Band:** 15 (1914-1915)

**Artikel:** La nationalité des maitres dans l'enseignement universitaire en Suisse
**Autor:** Rappard, William E.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-750297

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

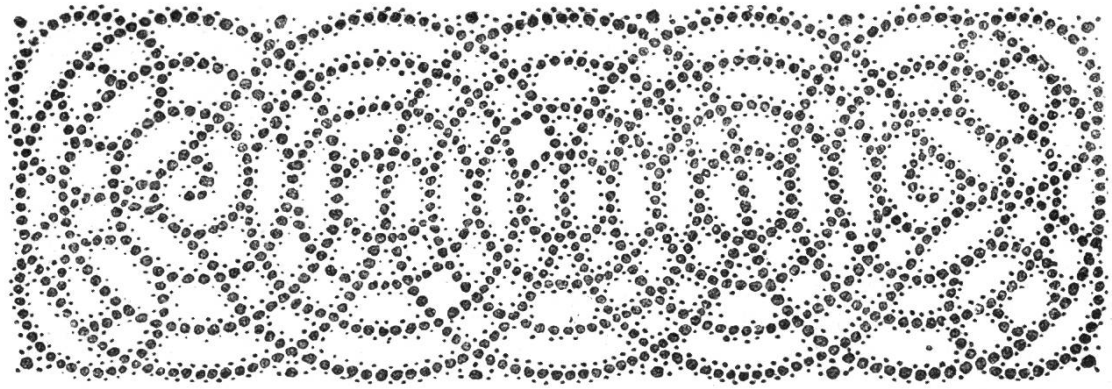

# LA NATIONALITÉ DES MAITRES DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE EN SUISSE

La nationalité des étudiants immatriculés dans nos établissements d'enseignement supérieur fait depuis longtemps l'objet d'enquêtes statistiques[1]). Par elles nous savons que dans toute la Suisse au cours des trente dernières années la proportion d'étudiants réguliers d'origine étrangère a passé de vingt-cinq à cinquante pour cent. Nous savons aussi que cette proportion varie aujourd'hui selon les universités entre vingt (Bâle) et quatre-vingt (Genève) pour cent environ. De plus nous savons exactement comment chaque nationalité est représentée dans chacune de nos hautes écoles et même dans chacune de leurs diverses Facultés. Sur ce chapitre nous sommes donc très complètement renseignés.

* * *

Il est d'autant plus surprenant que le problème, non moins intéressant assurément, de la nationalité des professeurs et des privatdocents de nos sept universités et de l'Ecole polytechnique fédérale n'ait pas encore donné lieu à l'établissement d'une statistique d'ensemble. Je dois à l'obligeance de quelques collègues[2]) de pouvoir combler ici cette lacune, en présentant le tableau ci-joint dressé selon leurs indications:

[1]) Voir l'*Annuaire statistique de la Suisse* depuis la première année (1891) jusqu'à la dernière parue (1913), sous la rubrique: statistique des universités de la Suisse.

[2]) Je tiens à remercier très vivement MM. Georges Bonnard, Gaston Castella, Dubied, Léop. Gautier, J. Landmann, A. de Maday, C. Mühlemann, A. de Quervain et A. Roussy de l'empressement qu'ils ont bien voulu mettre à répondre à mon questionnaire.

| | Professeurs ord. et extr. | | | | | | Privatdocents | | | | | | Ensemble | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Suisses | Allemands | Français | Autres Etr. | Total | | Suisses | Allemands | Français | Autres Etr. | Total | | Suisses | Allemands | Français | Autres Etr. | Total |
| Genève . . . . . | 58 | 4 | 3 | 2 | 67 | et chargés de cours | 68 | 4 | 2 | 18 | 92 | | 126 | 8 | 5 | 20 | 159 |
| Lausanne . . . . | 76 | 5 | 4 | 7 | 92 | | 25 | 1 | 2 | 2 | 30 | | 101 | 6 | 6 | 9 | 122 |
| Neuchâtel . . . . | 44 | 3 | 2 | 2 | 51 | | 11 | 2 | 1 | 3 | 17 | | 55 | 5 | 3 | 5 | 68 |
| 3 Universités rom. | 178 | 12 | 9 | 11 | 210 | | 104 | 7 | 5 | 23 | 139 | | 282 | 19 | 14 | 34 | 349 |
| Fribourg. . . . . | 18 | 16 | 12 | 21 | 67 | | — | — | — | — | — | | 18 | 16 | 12 | 21 | 67 |
| Berne . . . . . | 65 | 14 | — | 4 | 83 | | 57 | 10 | 1 | 10 | 78 | | 122 | 24 | 1 | 14 | 161 |
| Zurich . . . . . | 58 | 19 | — | — | 77 | | 62 | 9 | — | 10 | 81 | | 120 | 28 | — | 10 | 158 |
| Bâle . . . . . | 56 | 23 | — | 4 | 83 | | 33 | 8 | — | 5 | 46 | lecteurs compris | 89 | 31 | — | 9 | 129 |
| 3 Universités além. | 179 | 56 | — | 8 | 243 | | 152 | 27 | 1 | 25 | 205 | | 331 | 83 | 1 | 33 | 448 |
| Ecole polytechnique | 55 | 12 | 2 | 1 | 70 | | 26 | 6 | — | 5 | 37 | | 81 | 18 | 2 | 6 | 107 |
| Totaux . . . . . | 430 | 96 | 23 | 41 | 590 | | 282 | 40 | 6 | 53 | 381 | | 712 | 136 | 29 | 94 | 971 |

Que disent ces chiffres? Quelles sont les principales causes du phénomène qu'ils accusent? Quelle est la signification, la portée nationale de ce phénomène? Quel remèdes peut-on apporter à la situation qui en résulte? Voilà les questions auxquelles je voudrais tenter de répondre brièvement.

* * *

Le fait capital qui se dégage de notre tableau, c'est la très forte proportion de maîtres étrangers enseignant dans nos hautes écoles. Vingt-sept pour cent des professeurs et vingt-six pour cent des privatdocents qui occupent chez nous des chaires académiques ne sont pas suisses. Ces fractions seraient sensiblement plus impressionnantes encore si nous n'avions pas dans notre statistique assimilé aux Suisses d'origine les naturalisés de fraîche date, dont la „nationalisation" morale et intellectuelle ne saurait être achevée. Nous sommes donc tributaires de l'étranger pour plus d'un quart de notre alimentation intellectuelle, pour autant que l'enseignement supérieur pourvoit à celle-ci. Je ne crois pas qu'il y ait en Europe, ni même au monde, une autre nation civilisée dont la situation soit à cet égard comparable à la nôtre.

Les 160 professeurs étrangers en Suisse sont très inégalement répartis entre nos huit établissements d'enseignement supérieur. En cette matière comme en tant d'autres, Fribourg occupe une place spéciale. Près des trois quarts de ses professeurs universitaires viennent du dehors. Comme par ailleurs la grande majorité de ses étudiants sont étrangers aussi, on peut dire que l'université des bords de la Sarine n'est suisse que par sa situation géographique et par la nationalité des contribuables qui la font vivre. Des six autres universités, Bâle, qui compte près d'un tiers de professeurs étrangers, et Genève, qui n'en compte guère plus d'un huitième, sont aux deux extrémités de l'échelle nationale, les échelons intermédiaires étant occupés dans l'ordre suivant par Zurich (24,7 pour cent), Berne (21,7 pour cent), Lausanne (17,4 pour cent) et Neuchâtel (13,7 pour cent). Cela est d'autant plus remarquable que, comme nous l'avons vu, Bâle est la plus nationale et Genève la plus cosmopolite des universités suisses par la composition de leurs publics d'étudiants. Un observateur superficiel pourrait en conclure que la jeunesse des écoles, qu'elle soit suisse ou étran-

gère, préfère les leçons de maîtres dont elle ne partage pas la nationalité à celles de ses compatriotes.

Il convient d'observer aussi que l'élément étranger est beaucoup plus fortement représenté dans le corps enseignant des universités de la Suisse alémannique que dans celles de la Suisse romande. Abstraction faite de Fribourg, aucune des universités romandes ne compte plus d'un cinquième de professeurs étrangers, alors que cette fraction est dépassée par toutes celles d'outre-Sarine.

Notre tableau nous montre donc tout d'abord qu'une fraction, variable selon les régions mais partout importante, de nos chaires académiques est entre des mains étrangères.

Il nous permet aussi de constater que parmi ces étrangers les Allemands sont de beaucoup les plus nombreux. Les trois cinquièmes des professeurs étrangers et les deux cinquièmes des privat-docents étrangers en Suisse sont allemands.

Ces fractions varient fortement selon les universités. Ainsi à Zurich les Allemands forment à eux seuls tout le contingent des professeurs étrangers, tandis qu'à Lausanne, où ils sont relativement aux autres étrangers le moins nombreux, ils n'en forment pas tout à fait le tiers. Dans toute la Suisse alémannique, les professeurs allemands sont sensiblement plus nombreux que tous leurs collègues étrangers réunis. Même dans les trois universités de langue française il y a moins de professeurs français que de professeurs allemands. A Fribourg les seize Allemands alliés aux neuf Autrichiens peuvent mettre en minorité les Français, les Italiens, les Belges, les Luxembourgeois, les Hollandais et les Anglais réunis.

Tels sont les faits. Tout notre enseignement supérieur est aujourd'hui étroitement dépendant de la collaboration de savants étrangers, dont la grande majorité sont allemands.

* * *

Comment expliquer cet état de choses?

On est tenté de l'attribuer à la disproportion évidente entre le nombre de nos hautes écoles et le chiffre de notre population. Alors qu'en Allemagne, patrie de l'enseignement supérieur moderne, on ne compte qu'une université par trois millions d'habitants, la Suisse, dont la population nationale dépasse de peu ce chiffre, s'en est accordé ou imposé sept. Ne serait-ce donc que pour ré-

tablir un équilibre que notre zèle excessif pour les études supérieurs aurait rompu, que nous serions obligés de faire appel à des savants du dehors?

Cette explication, si elle n'est pas tout à fait fausse, est cependant nettement insuffisante. Il est presque hors de doute que s'il n'y avait en Suisse que deux universités, la proportion de chaires occupées par des Suisses serait plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais il faut remarquer d'autre part que l'Ecole polytechnique fédérale, la seule de son espèce chez nous, n'est nullement la plus nationale de nos hautes écoles par la composition de son corps enseignant. Il faut remarquer surtout que les professeurs étrangers sont absolument et relativement beaucoup moins nombreux dans la Suisse romande que dans la Suisse alémannique, quoique la disproportion entre le chiffre de la population et le nombre des chaires académiques soit encore beaucoup plus accusée en deçà de la Sarine qu'au delà.

Non. La véritable explication du premier fait que nous avons dégagé de notre tableau, réside dans le second. C'est surtout à cause du grand nombre de savants allemands qui enseignent chez nous, que l'élément étranger est si puissant dans nos hautes écoles. Supprimez par la pensée nos collègues d'outre-Rhin, ou, plus charitablement, supposez-les numériquement égaux à nos collègues d'outre-Jura, et vous aurez réduit des trois cinquièmes ou de moitié le nombre des professeurs étrangers en Suisse. Du coup vous aurez enlevé au problème qui nous occupe et qui nous préoccupe presque tout son intérêt et toute son acuité.

C'est donc essentiellement l'invasion allemande de nos universités qu'il faut expliquer. Avant d'en rechercher les causes, notons-en le caractère éminemment pacifique. Si elle nous est imposée, ce n'est que par notre propre volonté. Cette invasion scientifique se distingue par là non seulement d'une agression militaire, mais aussi d'une pénétration économique. Elle n'est pas subie mais provoquée, sollicitée même par les victimes qui en sont par ailleurs les bénéficiaires.

Les professeurs allemands sont chez nous des hôtes que seul le légitime souci de la prospérité de nos hautes écoles a pu nous faire inviter. Rechercher la cause de leur présence parmi nous, revient donc à rechercher la raison qui nous les a fait appeler à

nos chaires académiques de préférence à nos propres concitoyens. Or, si en cas de concurrence entre Suisses des considérations étrangères au mérite scientifique des postulants ont trop souvent pu être invoquées en faveur des uns ou des autres, je ne connais pas de nomination d'Allemand qui s'explique autrement que par la supériorité personnelle du titulaire choisi. Nous sommes donc fatalement amenés à nous demander à quoi tient la supériorité des universitaires allemands.

J'écarte d'emblée l'hypothèse d'après laquelle elle résulterait d'une infériorité innée de l'intelligence helvétique. Le succès éclatant avec lequel nos ingénieurs, nos industriels et nos commerçants luttent sur le marché du monde avec leurs concurrents étrangers, dont la préparation professionnelle est au moins équivalente, nous interdit toute fausse modestie. Et la longue et très glorieuse liste de savants suisses qui depuis deux siècles ont enrichi dans toutes ses parties essentielles le patrimoine scientifique de l'humanité, atteste à l'évidence que notre génie national n'est ni exclusivement pratique ni étroitement utilitaire.

Mais si la Suisse contemporaine est riche en virtualités intellectuelles — et divers indices me font penser qu'elle l'est au plus haut point — il faut reconnaître qu'elle n'est pas propice à leur réalisation scientifique et universitaire. Nos hautes écoles ne tiennent pas les promesses de notre peuple. Le milieu national contrarie les vocations universitaires plutôt qu'il ne les favorise. Voilà la cause véritable de la supériorité des universitaires allemands et de l'invasion étrangère de nos hautes écoles. Considérons-la d'un peu plus près.

Diverses circonstances sociales, économiques et politiques font qu'en Suisse les plus aptes se détournent trop souvent de la carrière académique et qu'ils ne peuvent donner toute leur mesure lorsqu'ils s'y engagent. La petitesse de notre pays et l'esprit jalousement démocratique de ses habitants barrent la route aux vastes ambitions universitaires. Or, si l'appât du gain et la tentation des dignités ne sauraient déterminer de vocation intellectuelle, la prévision de la misère matérielle et morale peut fort bien en étouffer.

L'étudiant allemand, travailleur et bien doué, qui se destine à l'enseignement supérieur, peut s'attendre à conquérir assez rapidement une situation honorable. S'il s'y distingue, rien ne lui

interdit d'espérer une prompte promotion. Des chaires bien dotées lui sont accessibles, dont l'attrait est rehaussé à ses yeux par les privilèges honorifiques auxquels leur titulaire peut prétendre et par le respect quasi superstitieux qu'elles commandent.

L'avenir qui s'ouvre devant l'étudiant suisse désireux de se consacrer à la science est bien moins brillant. Si ses goûts et ses aptitudes le portent vers des disciplines très spéciales, les perspectives de nomination universitaire sont fort aléatoires. Quelle que soit sa partie du reste, il ne peut être assuré de rien, si ce n'est de ne jamais atteindre à la fortune ni à la gloire dans son pays. Il doit s'estimer heureux si l'âge mûr lui apporte une situation qui lui permette d'accomplir sa tâche académique à l'abri de la nécessité de compléter ses revenus par l'exercice d'une profession accessoire.

Mais alors, m'objectera-t-on peut-être, comment expliquer l'affluence de postulants d'outre-Rhin? La réponse est bien simple. Les Allemands qui acceptent des nominations en Suisse y viennent non pour y faire, mais pour y préparer leur carrière. L'invasion étrangère de nos universités ne serait certes pas redoutable, si les seuls envahisseurs étaient ceux qui s'établissent chez nous sans idée de retour. Mais il est certain que pour neuf étrangers sur dix, nos chaires ne sont que des marchepieds.

Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'esprits distingués en Suisse, renonçant aux ambitions académiques, portent vers des régions moins sereines mais plus fertiles leurs efforts et leurs espoirs. De ce fait le recrutement des universitaires suisses ne se poursuit pas toujours par la voie de la sélection des plus aptes. Voilà la première raison de la supériorité des candidats allemands.

Mais si un goût impérieux, servi par des circonstances matérielles favorables ou par un invincible idéalisme, décide malgré tout un étudiant suisse à tenter la fortune académique, il se trouvera souvent encore dans une situation d'infériorité en face de son concurrent d'outre-Rhin. S'il débute dans l'enseignement secondaire, il jouira de moins de loisirs pour ses travaux scientifiques. S'il se fait agréger à une Faculté, sans que ses rentes lui permettent de vivre, il devra chercher ailleurs son gagne-pain et renoncer ainsi à la libre disposition de son temps. Il n'en est pas toujours de même en Allemagne. Un de mes collègues m'a

avoué qu'il avait fait un sacrifice matériel très sensible en abandonnant ses fonctions de privatdocent dans une grande université prussienne pour accepter le titre de professeur extraordinaire chez nous. De plus le candidat à l'enseignement supérieur en Suisse ne jouit que rarement pendant ses années d'apprentissage de la fréquentation familière et des encouragements paternels des professeurs de Faculté comme en Allemagne. Il n'est pas seul d'ailleurs à déplorer l'absence d'un véritable milieu universitaire, dont souffrent plusieurs de nos hautes écoles suisses. Il travaille donc dans des conditions moins faciles et moins stimulantes.

Il est probable qu'il publiera moins, soit parce qu'il aura moins écrit, soit parce qu'il saura qu'il faut beaucoup d'inexpérience ou beaucoup de patriotisme ou beaucoup de rentes pour confier un manuscrit scientifique à des éditeurs suisses. Qu'une chaire vienne à être mise au concours, ses titres bibliographiques seront donc en général inférieurs à ceux d'un concurrent allemand d'un mérite équivalent.

Enfin on pourra et on devra souvent invoquer contre lui une moindre aptitude à l'enseignement, due à un parler que l'habitude du dialecte aura rendu incorrect et hésitant.

Mais alors, puisque les conditions du recrutement et de la formation du corps enseignant de nos hautes écoles sont partout si peu favorables, comment expliquer qu'une des parties de la Suisse paraisse mieux se suffire à elle-même que l'autre? Je ne suis guère porté à attribuer la plus grande autonomie nationale des universités romandes à une cause interne. La langue les protège mieux contre l'influence germanique, voilà tout. Mais pourquoi la pénétration française serait-elle moins redoutable que l'invasion allemande? Pour deux raisons principales, me semble-t-il.

La première tient au moindre libéralisme académique ou au nationalisme plus ombrageux de nos voisins d'outre-Jura. Voilà qui surprendra fort ceux qui jugent les nations d'après les formules du jour. Mais il est certain que les universités d'Allemagne se montrent infiniment plus accueillantes à l'élite intellectuelle suisse que leurs rivales de France. Je ne crois pas exagérer en disant qu'au cours de la présente génération plus de professeurs suisses ont été appelés à des chaires allemandes qu'il n'en a été appelés à des chaires françaises depuis qu'elles existent. Or le libéralisme

invite à la réciprocité. Suis-je tout à fait injuste envers nos collègues de la Suisse alémannique en pensant qu'ils se montreraient parfois plus sévères dans l'appréciation des titres de postulants allemands, si toute perspective d'être honorés d'un appel d'outre-Rhin leur était absolument fermée?

Quant à la seconde raison de ce qu'on peut nommer la moindre expansion universitaire de la France, je laisserai au docteur René Cruchet, professeur à l'Université de Bordeaux, le soin de l'indiquer. L'impartialité très avertie et très documentée de ce bon Français me paraît d'autaut plus admirable qu'elle s'allie chez lui à un ardent patriotisme. A la fin de son remarquable ouvrage sur les *Universités allemandes au XX^e siècle*[1]), M. Cruchet fait la déclaration suivante, dont il n'appartient pas à un neutre de contester la justesse: „Les faits sont là, indubitables, montrant le succès croissant de l'enseignement universitaire allemand et, au contraire, en face de lui notre demi-stagnation. Il faut bien convenir que les reproches qu'on lui adresse ne sont pas de très grand poids, puisqu'il n'a cessé, malgré eux, de donner des marques évidentes de croissante prospérité. Et puis, si nos conceptions étaient bonnes et nos inventions géniales, pourquoi avons-nous été assez maladroits pour ne pas savoir en profiter? C'est un fâcheux aveu d'impuissance."

* * *

Comment convient-il d'apprécier, du point de vue suisse, le fait dont nous venons de mesurer l'importance et d'analyser les causes?

Notre tempérament helvétique et nos traditions nationales nous ont rendus trop amis de toutes les indépendances pour que nous puissions nous défendre d'un instinctif regret en constatant la situation de plusieurs de nos hautes écoles.

La science, on ne saurait assez le répéter en ces temps de guerre, est internationale, ou pour mieux dire, supra-nationale. C'est, à notre sens, l'abaisser, la déshonorer même que de la concevoir autrement. Mais les professeurs universitaires n'en sont pas moins des hommes, donc des Suisses ou des étrangers. Ce sont de plus des hommes auxquels leur fonction de dispensateurs de vérité et de directeurs de conscience intellectuelle assure ou devrait

[1]) Paris 1914, p. 439.

assurer sur l'élite adolescente du pays où ils enseignent une très haute influence. Ce sont donc ou ce devraient être des forces sociales au premier chef. Or, du point de vue national, ce seront des forces centripètes ou des forces centrifuges selon leur nationalité suisse ou étrangère. Notre raison semble donc justifier notre instinctif regret.

Mais d'autre part l'honneur et l'intérêt de la Suisse exigent la prospérité de ses hautes écoles et cette prospérité ne sera durable qu'à la condition que nos chaires soient toujours confiées aux postulants les plus capables. La fidélité inébranlable au principe de la sélection des plus aptes s'impose pour d'autres raisons encore. Rien en effet ne tarirait plus sûrement les sources de nos énergies intellectuelles, que l'établissement d'un mandarinat de fonctionnaires académiques, qui ne devraient leur nomination qu'à leur origine helvétique. En matière universitaire autant qu'en matière économique la concurrence vivifie et le monopole tue. Et même si nous ne pouvions rester numériquement les maîtres de nos universités qu'en préférant les bonnes volontés nationales aux talents étrangers, notre devoir de patriote, autant que notre idéal de savant, nous commanderaient d'abandonner cette maîtrise. Ce serait en effet une singulière aberration que de vouloir par patriotisme imposer à nos auditoires académiques des professeurs qui, par leur exemple et par leur influence, créeraient dans l'esprit de leurs élèves une association d'idées entre les notions de médiocrité et de nationalité suisse!

Il est assurément regrettable que nos hautes écoles ne suffisent pas plus complètement à leurs propres besoins. Mais il serait plus regrettable encore que, pour reconquérir leur pleine autonomie nationale, elles renonçassent à leur idéal scientifique.

* * *

Quelle sera donc ma conclusion? Elle ne sera pas pessimiste, car ma confiance en la vitalité helvétique est intacte. Elle ne sera pas chauvine, car mon attachement à la Suisse et à ses meilleures traditions me fait une loi du libéralisme. Elle ne sera pas xénophobe, enfin, car mes études poursuivies dans cinq pays différents, mes années de professorat dans une grande université d'outre-mer et ma collaboration à Genève avec des collègues étrangers,

dont le commerce m'est aussi agréable que profitable, m'ont rendu absolument réfractaire à toute xénophobie.

L'intérêt national exige que nos hautes écoles continuent à faire appel aux plus aptes, d'où qu'ils viennent. Mais le devoir national nous commande de tout mettre en œuvre pour que les plus aptes sortent plus généralement de nos propres rangs.

Parmi les causes de notre infériorité que nous avons relevées, il en est que nous ne pouvons pas supprimer. Nous ne pouvons, nous ne devons même pas espérer que notre pays s'agrandisse ni qu'il abandonne ses principes démocratiques. Mais il n'est pas chimérique de penser que notre démocratie, si elle était mieux informée de ses propres intérêts, ferait à ses universitaires une situation plus enviable et plus digne des services qu'elle est en droit d'en attendre. Notre première tâche sera donc, en l'éclairant, d'obtenir qu'elle fasse à tous les égards des chaires académiques l'objet légitime des ambitions de ses meilleurs enfants. Notre seconde tâche sera de susciter chez l'élite de nos élèves suisses des vocations universitaires en stimulant toujours davantage leur curiosité scientifique et en leur faisant toujours mieux saisir la beauté et l'importance sociale des travaux de la pensée pure. Notre troisième tâche enfin sera de faciliter leurs débuts dans la vie académique en nous associant plus sympathiquement à leurs efforts, en nous intéressant plus activement à leurs recherches et en favorisant la publication de leurs mémoires.

En un mot, le remède à la situation que nous avons étudiée réside, non pas dans un protectionnisme, qui serait un désolant aveu d'impuissance nationale, mais dans une meilleure mise en valeur des puissances nationales, qui sera la plus efficace des protections.

VALAVRAN près Genève — WILLIAM E. RAPPARD

□□□

Changez vos opinions, gardez vos principes; changez vos feuilles, gardez vos racines.

VICTOR HUGO : *Post-scriptum de ma vie.*

Parler toujours de prospérité et de commerce, c'est parler comme un négociant, et non pas comme un philosophe. Ne tendre qu'à enrichir les peuples, c'est opérer en banquier, et non pas en législateur.

JOUBERT, *Pensées*